

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 60 (1968)
Heft: 4

Rubrik: Au fil de l'actualité et des lectures

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au fil de l'actualité

L'espoir du monde

Le bulletin des socialistes chrétiens de langue française a décidé de reprendre son titre de 1908: «Espoir du monde», dès le début de cette année.

En 1920, il s'était transformé en «Voies nouvelles» pour devenir ensuite et jusqu'à la fin de l'année dernière «Le socialiste chrétien».

Souhaitons à ce périodique, cher au syndicaliste Arthur Maret, qui rajeunit en changeant de titre un bel avenir.

Que gagne un ouvrier agricole?

De l'excellent *Bulletin du Centre romand d'information agricole*, édité à Lausanne, nous reproduisons ces quelques lignes instructives:

Chaque année, le secrétariat des paysans suisses effectue une enquête sur les salaires en espèces payés durant l'hiver. Les données lui sont fournies par des correspondants et se rapportent aux salaires moyens payés dans leur commune aux employés et journaliers célibataires capables d'un effort productif normal, sans tenir compte de la durée de l'engagement ou de la nationalité des travailleurs.

L'employé pour tous travaux agricoles, célibataire, recevait au cours de l'hiver 1966/67 454 fr. par mois. Cet hiver, son salaire s'est trouvé augmenté de 11%; cet employé a donc touché 504 fr. par mois. Alors que la rétribution mensuelle d'un vacher (pour dix vaches et plus), célibataire, était de 554 fr. l'hiver dernier, il a été de 623 fr. au cours de l'hiver 1967/68, soit une augmentation de 12,5%.

L'employé célibataire, a vu son salaire passer de 339 fr. par mois à 374 fr., soit une augmentation de 10,3%.

Quant au journalier, il a reçu cet hiver 26 fr. 60 par jour (entretien inclus), alors que la journalière a touché 6 fr. 60 de moins. Toutefois, cette dernière a vu sa rétribution augmenter de 8,1% contre 7,7% au journalier.

Si l'on examine les salaires payés aux ouvriers agricoles dans les différents cantons suisses, on constate que c'est en Thurgovie que l'employé célibataire est le mieux rétribué: 585 fr. par mois. Viennent ensuite les cantons de Zurich avec 551 fr., puis Lucerne 549 fr. suivi du canton d'Argovie avec 491 fr, Berne 482 fr. et Vaud 438 fr.

Quant au vacher célibataire, c'est dans le canton de Thurgovie à nouveau qu'il reçoit le meilleur salaire, 720 fr. Suivent dans l'ordre Zurich 674 fr., Lucerne 639 fr., Argovie 618 fr., Berne 607 fr., Vaud 560 fr. On constatera que l'échelle est identique à celle de la rétribution des employés célibataires.

Les différences de salaire régionales ne sont pas identiques pour les employées célibataires. C'est le canton de Lucerne en effet qui rétribue

le mieux son personnel féminin avec 418 fr. par mois, suivi de Zurich 414 fr., Thurgovie 394 fr., Berne 354 fr. et Vaud 319 fr. En Suisse orientale, les salaires en espèces moyens versés aux employés dans les cantons de Zurich et de Thurgovie sont d'environ 100 fr. à 150 fr. par mois plus élevés que dans les cantons de Vaud et Fribourg. En ce qui concerne les journalières, elles reçoivent en règle générale un salaire d'un quart moins élevé que celui des journaliers. On constate une différence analogue entre les salaires des employées et ceux des employés.

Les salaires en espèces moyens payés de janvier à avril, et en novembre et décembre, sont calculés sur la base des salaires d'hiver; les salaires moyens payés de mai à octobre ont pour base les salaires d'été.

En ajoutant au salaire en espèces la nourriture, calculée à raison de 8 fr. 35 par jour, soit 250 fr. par mois, le logement et les diverses prestations en nature (nettoyage, raccommodage de vêtements et du linge, etc.), évalués à 50 fr. par mois, le revenu total mensuel des employés agricoles célibataires (sans tenir compte des prestations sociales supportées par l'employeur) se montait cet hiver à 923 fr. pour les vachers et 804 fr. pour les autres employés de la ferme.

Les récoltes de fruits à noyaux en Suisse, de 1921 à 1967

Les statistiques de la Régie fédérale des alcools nous apprennent qu'en 1921, 2170 wagons de 10 tonnes de cerises avaient été récoltés dans notre pays. Quarante-six ans plus tard, l'on enregistre 4500 wagons du même produit. Entre-temps, la récolte des cerises est descendue à 1950 wagons entre 1931 et 1940, pour monter jusqu'à 6500 wagons en 1952 et en 1958. Ce sont là les deux extrêmes des récoltes de cerises entre 1921 et 1967.

Alors qu'il y a quarante-six ans l'on enregistrait une récolte de 1220 wagons de 10 tonnes de pruneaux et de prunes, ce sont 4000 wagons qui ont été inscrits dans les données statistiques pour 1967. La meilleure récolte se situe en 1953 et en 1965, avec 5000 wagons. La plus faible a été notée entre 1931 et 1940 avec 1160 wagons.

Quant aux abricots, on constate que 1963 a été une année record avec 1300 wagons de 10 tonnes de récolte de ce fruit. La plus faible récolte d'abricots a été enregistrée en 1956: 150 wagons. L'an passé, ce sont 550 wagons d'abricots qui ont été récoltés.